



## Compte Rendu sommaire BUREAU COMMUNAUTAIRE DU JEUDI 27 OCTOBRE 2016

L'an deux mille seize et le 27 OCTOBRE à 17H30, le BUREAU de la Communauté de Communes Auxonne Val de Saône, régulièrement convoqué, s'est réuni au nombre prescrit par la loi, dans le lieu habituel de ses séances, sous la présidence de Monsieur Jean-Paul VADOT, Président.

**Présents :** Jean-Paul Vadot, Raoul Langlois, Sébastien Sordel, Claude Lapostolle (à partir de 17h40), Cédric Vautier, Mohamed Zrizou, Jacques Combépine, Gérard Sturer, Bernard Hacquin, Jean Rousseau

**Représentés :**

**Absents :** Claude Lapostolle (jusqu'à 17h40), Serge Perron

**Secrétaire de séance :** Cédric Vautier

### POINT N° 1

#### ADOPTION DU COMPTE RENDU DE LA SEANCE DU 20 SEPTEMBRE 2016

Adoption à par 9 voix pour et 2 abstentions.

### POINT N° 2

#### RESSOURCES HUMAINES

#### MODIFICATION N° 6/2016 DU TABLEAU DES EMPLOIS

#### CREATION D'UN POSTE D'AGENT NON TITULAIRE POUR LE SERVICE PETITE ENFANCE

Le Bureau Communautaire, après en avoir délibéré par 9 voix pour et 2 voix contre, décide :

- De la création des postes non titulaires non permanents comme indiqué dans le tableau ci-dessous :

CRÉATION			SUPPRESSION		
DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE	DATE	POSTES	DURÉE HEBDOMADAIRE
<b>NON TITULAIRES TEMPS NON COMPLET</b>					
Service Petite Enfance					
FILIERE MEDICO-SOCIALE					
1er décembre 2016 au 30 novembre 2017	1 poste d'infirmier	35/35ème			

- De préciser que cet agent sera rémunéré sur la base de l'indice majoré 525,
- D'autoriser le Président à signer le contrat de recrutement correspondant ainsi que les avenants éventuels,
- De préciser que les crédits nécessaires seront inscrits au chapitre 012 du budget principal.

Affiché le 4 novembre 2016

Le Président,

Jean-Paul Vadot